



Les produits Aereco sont fabriqués selon les critères de qualité les plus exigeants. Chaque étape du processus de fabrication est validée par un contrôle qualité garantissant la fiabilité et la performance des produits. Si malgré tous ces contrôles, le produit devait s'avérer défectueux au cours de la période de garantie en terme de fonctionnement, la société Aereco procédera gratuitement à la réparation ou au remplacement du produit ou de ses pièces défectueuses, selon les conditions définies ci-dessous. Aereco se réserve le droit, à sa seule appréciation, de procéder à tout remplacement.

Période de garantie :

Les caractéristiques hygroscopiques (1) du capteur hygroréglable sont garanties à vie. Les autres composants constitutifs des produits hygroréglables Aereco tels que pièces plastiques, moteur, mécanisme, etc, ainsi que les produits ne comprenant pas de capteur hygroréglable sont garantis 2 ans. Ces garanties s'appliquent à partir de la date de livraison du produit déterminée par le bon de livraison.

Conditions de garantie :

- Cette garantie s'applique uniquement si le produit est accompagné de la facture ou du reçu original (sur lesquels sont indiqués la date de l'achat, le type du produit et le nom du revendeur).
- Cette garantie ne rembourse ni ne couvre les détériorations résultant du démontage du produit(2), du stockage ou d'une installation non conformes aux instructions fournies par le fabricant, d'une utilisation inappropriée du produit ou d'un entretien non conforme aux prescriptions du fabricant.
- Cette garantie ne s'applique pas si le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé ou rendu illisible.

Le produit défectueux doit alors être retourné au revendeur ou au distributeur, à l'adresse mentionnée ci-contre à droite.

Le démontage, l'envoi et le remontage du produit sont à la charge du demandeur ; le renvoi du produit est à la charge du fabricant. Dans le cas où le produit retourné n'entre pas dans les conditions de garantie exprimées ci-dessus, la main d'œuvre(3) nécessitée par le contrôle et les frais de ports sont à la charge du demandeur.

Adresse du distributeur / revendeur :

Marc Jardinier,
Président directeur général

Collègues, le 10 mai 2005